

CANADA

The Permanent Mission of Canada
to the United Nations
at Geneva

La Mission permanente du Canada
auprès des Nations Unies
à Genève

Check against delivery

General Statement by the Government of Canada
Delivered by H.E. Paul Meyer
Ambassador and Permanent Representative

to the
FIRST MEETING
of the
GLOBAL PLATFORM FOR DISASTER RISK REDUCTION
International Strategy for Disaster Reduction (ISDR)

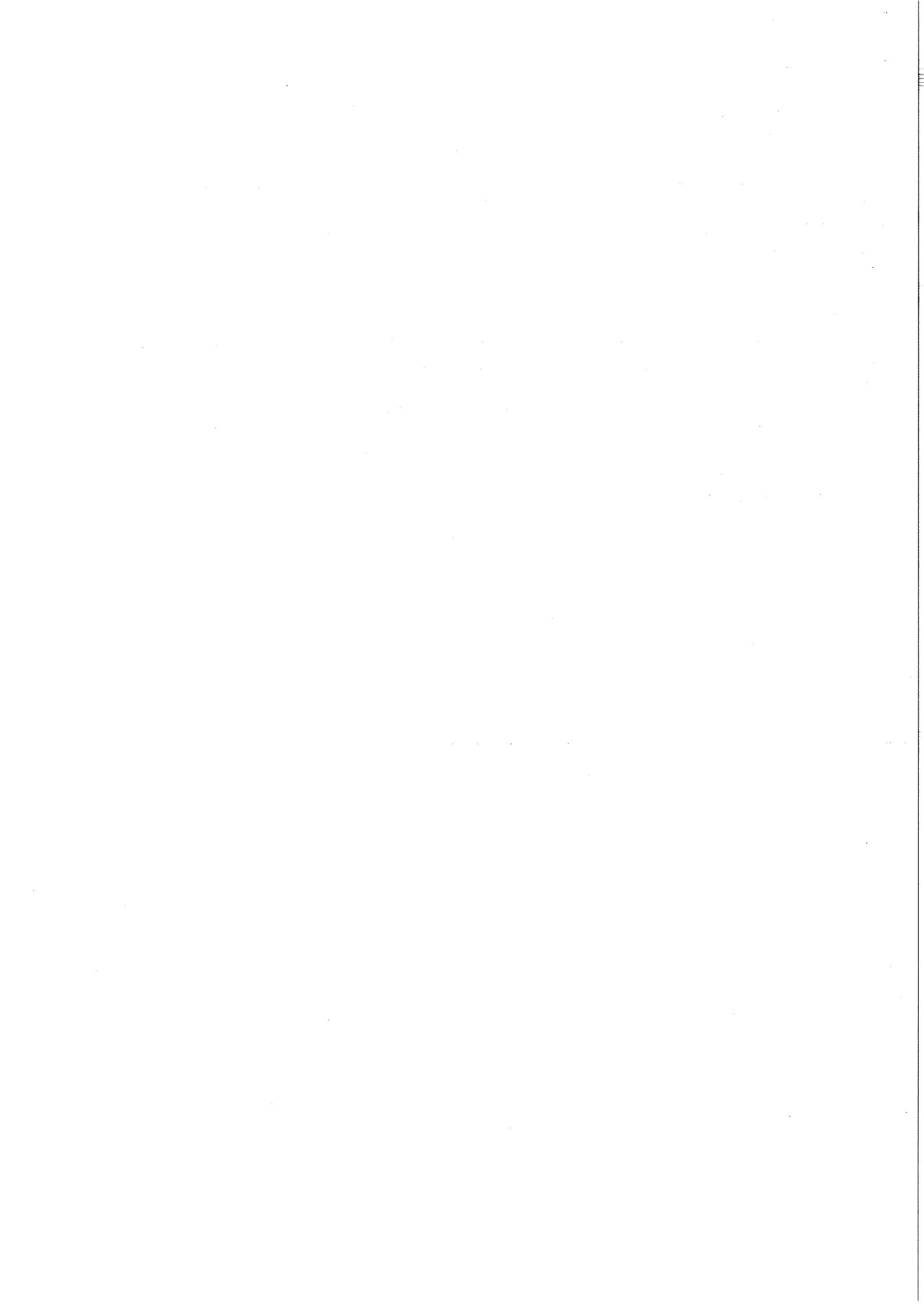
Geneva, 5-7 June 2007

Vérifier à l'audition

Déclaration générale du gouvernement du Canada
Prononcée par S.E. Paul Meyer
Ambassadeur et Représentant permanent

à la
PREMIÈRE RÉUNION
de la
PLATE-FORME MONDIALE
POUR LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE
Stratégie Internationale de Prévention des Catastrophes (SIPC)

Genève, 5-7 Juin 2007



General Statement by the Government of Canada

Delivered by H.E. Paul Meyer

Ambassador and Permanent Representative

On behalf of the Government of Canada, I would like to thank the Secretariat of the International Strategy for Disaster Reduction for hosting this first meeting of the new Global Platform for Disaster Risk Reduction.

We are pleased that the Global Platform brings together a great number of actors to raise awareness of disaster risks, share lessons and best practices, and help guide the ISDR system. Indeed, Canada feels – and demonstrates through its work – that reducing risk and enhancing preparedness and response are best achieved through partnerships across sectors and levels of government, and with civil society and the private sector.

Since the Kobe conference in January 2005, the importance of pursuing agreed international disaster risk reduction goals has been consistently reinforced. The earthquake in Pakistan in 2005 and in Java in 2006; the major storms in the Caribbean, Asia and off the south eastern coast of Africa in recent years; and myriad other natural disasters are each a testament to this.

We therefore welcome this opportunity to take stock of the progress made these last two and a half years in advancing disaster risk reduction, but also to look frankly at the challenges we face in our respective efforts and to share ideas about possible solutions.

Given its size and geographic diversity, Canada is exposed to a variety of natural hazards. With a view to safeguarding Canadians from these hazards, federal government departments collaborate with provincial and territorial authorities, and academic, non-governmental and other partners on a range of disaster risk reduction activities. These include the enhancement of emergency management and early warning systems, and the long-term assessment and monitoring of environmental hazards. Emphasis is also placed on cooperation on emergency telecommunications, the monitoring and control of wildland and forest fires, and the provision of emergency health and social services.

At the international level, Canada has made positive progress towards reaching the goals set in Kobe. We work to promote the continued mainstreaming of natural disaster risk reduction considerations throughout our diplomatic and development efforts. Following the landslides in the Philippines in 2006, for instance, Canada supported urgent disaster response activities while integrating longer-term risk reduction measures related to health, livelihoods, capacity building, gender, and governance into local projects to maximize their sustainability and results.

In keeping with the priority we attach to the Americas, Canada has made significant investments in disaster risk reduction in Latin America and the Caribbean. These include projects with the UN, including the Pan-American Health Organization; the Caribbean Disaster Emergency Response Agency; the Organization of American States; and a number of Andean geo-science agencies. In addition, in February this year, Canada contributed C\$20 million to the US\$47 million Caribbean Catastrophic Risk Insurance Facility. The Facility aims to provide participating governments with immediate liquidity if affected by a catastrophic hurricane or earthquake.

Canada also supports international and multilateral entities, such as the International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies, the UN Development Programme, the UN Disaster Assessment and Coordination system, UNESCO, and the World Meteorological Organization. Our focus here is on strengthening their respective risk reduction and disaster management capacity at the global, regional, national, and local levels. Since 2004, for instance, Canada has contributed C\$4.5 million towards the disaster risk reduction activities of the International Federation.

These and other domestic and international activities and partnerships contribute to strengthening our collective efforts to advance the disaster risk reduction agenda and meet our Hyogo commitments. For additional information about Canada's domestic and international disaster risk reduction activities, I would invite you to refer to the handout that Canada has produced for this meeting and that our delegation has been distributing to participants.

Looking ahead, and with a view to informing the report that will result from this gathering, Canada would argue that for our collective disaster risk reduction efforts to be successful, the following strategic priorities must be taken into account:

1. Disaster risk reduction should be treated as a governance issue. Governments, from the local to the national level, bear the primary responsibility to ensure that their populations are protected from natural hazards and to respond to the humanitarian needs that result from natural disasters.
2. States should work in cooperation with the UN, the Red Cross/Crescent Movement and civil society in preparing for and responding to natural disasters. This will help to ensure that there are no gaps or duplications in our collective work.
3. The international community must continue to work with disaster-prone developing countries to mainstream disaster risk reduction policy into their long-term development programmes, as well as their emergency management plans.
4. Disaster risk reduction activities must be informed by local gender and age analysis. This can reduce the vulnerability of, and promote knowledge and preparedness among girls, boys, women, and men, including seniors, as well as people with disabilities.
5. Governments should promote public awareness of risk and the development of sustainable, resilient communities. For instance, community-level disaster reduction training and education should be tailored to local risks and needs. In addition, information on natural hazards should be easy to understand and distribute, and be readily accessible on a community by community basis.
6. Governments must ensure that work on disaster-related matters undertaken in the context of regional fora is consistent with policy discussions conducted at the international level. This will help to ensure that we continue to build upon existing agreed international language, mechanisms, measures, and policies.
7. The international community must continue to develop global early warning systems, which represent an important first line of defence for vulnerable communities.

8. All disaster risk management systems and initiatives must address environmental conditions and seek to preserve natural capital. Deforestation can increase the vulnerability of nearby communities, as landslides and flash floods around the world continue to demonstrate. Sustainable forest management, however, can protect communities from natural hazards. Where the fields of climate change adaptation and disaster risk reduction clearly overlap, the international community can leverage efforts to reduce vulnerability, particularly in high risk regions.

In closing, I would like to underline that meetings of the Global Platform will be important opportunities to galvanize the international community to build on our Hyogo commitments. We have been reminded amply in the two and a half years since the Kobe conference that one disaster can translate into thousands of lives lost needlessly; women, men and children displaced and made homeless; years of development work halted or erased; and billions of dollars in reconstruction costs. Developing and implementing disaster risk reduction policies are wise investments of human and financial resources. Canada remains committed to work with our humanitarian and development partners to further reduce the vulnerabilities of hazard-prone communities around the world.

Thank you.

Déclaration générale du gouvernement du Canada

Prononcée par S.E. Paul Meyer
Ambassadeur et Représentant permanent

Au nom du gouvernement du Canada, j'aimerais remercier le Secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes naturelles d'accueillir la première réunion de la nouvelle Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophes.

Nous nous réjouissons que cette plate-forme mondiale réunisse un grand nombre d'acteurs afin d'accroître la sensibilisation aux risques de catastrophes, de favoriser la mise en commun des enseignements tirés et des pratiques exemplaires et de contribuer à l'orientation du système de la Stratégie internationale. En fait, le Canada croit – et il le montre par son travail – que le meilleur moyen de réduire les risques et d'améliorer l'état de préparation face aux catastrophes et l'efficacité des interventions consiste à établir des partenariats à tous les échelons de gouvernement et entre les différents secteurs, y compris le secteur privé.

Depuis la conférence de Kobe de janvier 2005, l'importance de poursuivre les objectifs internationaux de réduction des risques de catastrophes qui y ont été convenus a été souligné de manière constante. Les importants tremblements de terre qui ont eu lieu au Pakistan en 2005 et à Java en 2006, les grands ouragans qui ont frappé les Caraïbes, l'Asie et le large de la côte sud-est de l'Afrique au cours des dernières années ainsi qu'une myriade d'autres catastrophes naturelles nous rappellent à quel point il est important d'atteindre ces objectifs.

Nous saluons donc cette possibilité qui nous est offerte de faire le point sur les progrès que nous avons tous réalisés ces deux dernières années sur le plan de la réduction des risques de catastrophes naturelles. De façon tout aussi importante, nous souhaitons examiner avec réalisme les défis que nous aurons à relever dans la poursuite de nos efforts respectifs et échanger des idées quant aux solutions à mettre en place.

Étant donné sa taille et sa diversité géographique, le Canada est exposé à tout un éventail de risques naturels. En vue de protéger les Canadiens de ces dangers, les ministères fédéraux collaborent avec les autorités provinciales et territoriales, les universités, des partenaires non gouvernementaux et autres sur tout un éventail d'enjeux liés à la réduction des risques de catastrophes. Sont notamment visés par ces efforts de collaboration, le renforcement des systèmes de gestion des mesures d'urgence, l'évaluation et la surveillance à long terme des risques environnementaux et les systèmes d'alerte rapide connexes. Ces efforts englobent également la collaboration en matière de télécommunications d'urgence, la surveillance et le contrôle des incendies de terrains en friche et de forêts et la prestation de services de santé et de services sociaux d'urgence.

À l'échelle internationale, le Canada a réalisé des progrès importants vers l'atteinte des buts fixés à Kobe. Nous nous efforçons de promouvoir l'intégration continue des considérations touchant la réduction des risques de catastrophes naturelles à nos efforts diplomatiques et de développement. À la suite des glissements de terrain qui ont eu lieu aux Philippines en 2006, par exemple, le Canada a appuyé l'intervention urgente menée face à cette catastrophe en incluant des considérations de réduction des risques, en tenant compte des aspects liés à la santé, aux moyens de subsistance, au renforcement des capacités, à l'égalité entre les sexes et à la gouvernance dans la mise en œuvre des projets locaux afin d'obtenir des résultats durables.

Conformément à la priorité que nous accordons aux Amériques, le Canada a consenti d'importants investissements dans la réduction des risques de catastrophes en Amérique latine et dans les Caraïbes. Il a notamment investi dans des projets menés avec les Nations Unies, y compris l'Organisation panaméricaine de la santé, l'Agence des Caraïbes pour la réponse aux urgences (CDERA), l'Organisation des États américains et un certain nombre d'agences andines des sciences de la terre. De plus, en février de cette année, le Canada a versé une contribution de 20 millions de dollars canadiens au Fonds d'assurances contre les risques catastrophiques pour les Caraïbes qui a une valeur totale de 47 millions de dollars américains. Ce fonds a pour objet d'offrir aux gouvernements participants des liquidités immédiates si un ouragan ou un tremblement de terre catastrophique venait à frapper leur pays.

Le Canada appuie en outre des entités internationales et multilatérales, telles que la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Équipe de réserve de l'ONU chargée de l'évaluation et de la coordination en cas de catastrophe (UNDAC), l'UNESCO et l'Organisation météorologique mondiale, afin de renforcer leurs capacités de réduction des risques et de gestion des catastrophes dans le travail qu'elles mènent à l'échelle mondiale, régionale, nationale et locale. Depuis 2004, par exemple, le Canada a apporté un soutien financier de 4,5 millions de dollars canadiens aux fins des activités de réduction des risques de catastrophes de la Fédération internationale.

Ces activités et d'autres activités et partenariats contribuent au renforcement de nos efforts collectifs visant à faire avancer le plan d'action de réduction des risques de catastrophes et à respecter les engagements pris à Hyogo. Pour de plus amples renseignements sur les activités nationales et internationales de réduction des risques de catastrophes du Canada, je vous invite à vous reporter à la fiche de renseignements que le Canada a produit aux fins de cette réunion et que notre délégation a distribuée aux participants.

Soucieux de l'avenir et dans le but d'étoffer le rapport qui sera publié à la suite de cette réunion, le Canada souhaiterait faire valoir que pour assurer l'efficacité de nos efforts collectifs de réduction des risques de catastrophes, il faudrait prendre en compte les priorités stratégiques suivantes :

1. On devrait aborder la réduction des risques de catastrophes comme une question de gouvernance. Les gouvernements, de l'échelle locale à l'échelle nationale, assument la responsabilité principale de protéger leurs populations contre les risques naturels et de répondre aux besoins humanitaires découlant de catastrophes naturelles.
2. Les États devraient travailler de concert avec les Nations Unies, le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et la société civile afin de se préparer à faire face à des catastrophes naturelles et à intervenir efficacement dans de telles situations. On pourra ainsi veiller à ce qu'il n'y ait ni lacunes ni doublons dans nos efforts collectifs.
3. La communauté internationale doit continuer de travailler avec les pays en développement sujets à des catastrophes naturelles afin qu'ils intègrent une politique de réduction des risques de catastrophes à leurs programmes de développement à long terme et à leurs plans de gestion des mesures d'urgence.
4. Les activités de réduction de risques de catastrophes doivent reposer sur des analyses rigoureuses de la situation quant au sexe et à l'âge à l'échelle locale. On pourra ainsi réduire la vulnérabilité, transmettre des connaissances et améliorer l'état de préparation face aux catastrophes parmi les filles, les garçons, les femmes et les hommes, y compris les aînés, de même que les personnes handicapées.

5. Les gouvernements devraient promouvoir la sensibilisation du public aux risques et la création de collectivités viables et résistantes. Par exemple, la formation et l'éducation liées à la réduction des catastrophes à l'échelle communautaire doivent tenir compte des risques présents à l'échelle locale et des besoins particuliers des collectivités. Les renseignements sur les risques naturels devraient être faciles à comprendre et à communiquer, et chacune des collectivités devrait pouvoir y accéder facilement afin de réduire sa vulnérabilité.
6. Les gouvernements doivent veiller à ce que les travaux menés relativement aux problèmes liés aux catastrophes dans le cadre de tout forum régional soient conformes aux discussions stratégiques engagées à l'échelle internationale. Ainsi, nous pourrions être sûrs que nous continuons de nous fonder sur les termes, les mécanismes, les mesures et les politiques internationaux convenus.
7. La communauté internationale doit continuer de mettre au point des systèmes mondiaux d'alerte rapide, qui représentent une première ligne de défense importante pour les collectivités vulnérables.
8. Tous les systèmes et toutes les initiatives de gestion des risques de catastrophes doivent prendre en compte les conditions environnementales et chercher à préserver le capital naturel. La déforestation peut accroître la vulnérabilité des collectivités qui sont situées à proximité des forêts, comme en témoignent constamment les glissements de terrain et crues soudaines qui se produisent de par le monde. La gestion durable des forêts peut, en revanche, protéger les collectivités contre les risques naturels. Là où les domaines de l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des risques de catastrophes se chevauchent manifestement, la communauté internationale peut susciter des efforts visant à réduire la vulnérabilité, particulièrement dans les régions à risque élevé.

Pour clore, j'aimerais souligner que les réunions de la Plate-forme mondiale seront une occasion idéale de mobiliser la communauté internationale afin qu'elle poursuive les engagements de Hyogo. Pendant les deux années et demie qui se sont écoulées depuis la conférence de Kobe, nous avons eu, à maintes reprises, l'occasion de nous rappeler qu'une catastrophe peut se traduire par des milliers de pertes de vies, le déplacement de femmes, d'hommes et d'enfants se retrouvant sans abri du jour au lendemain; qu'une catastrophe peut anéantir des années d'efforts de développement ou interrompre toute avancée sur ce plan, et engloutir des milliards de dollars en frais de reconstruction. L'élaboration et la mise en œuvre de politiques de réduction des risques de catastrophes représentent des investissements avisés en ressources humaines et financières. Le Canada entend maintenir son engagement et continuer à travailler avec ses partenaires humanitaires et de développement afin de réduire encore la vulnérabilité des collectivités à risque de par le monde.

Merci.